



Année scolaire 2026-2027

AUTORISATION PARENTALE

UTILISATION DE L'IMAGE/LA VOIX

D'UN(E) JEUNE MINEUR(E)

**Groupe Scolaire Assomption
Jeanne d'Arc**

Lycée sans Frontière

UAI 0331495W

**Sous Contrat d'Association
avec l'Etat**

**1 place des Droits de l'Homme
et du Citoyen**

33600 PESSAC

Dossier suivi par :

P. LANDÈCHE/

L. Villegoureux

Téléphone : 05.56.450.450

Courriel :

secretariat.lycee@jdapessac.eu



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



Dans le cadre des activités de l'établissement (pédagogiques, sportives ou culturelles...) des photos, des vidéos et la voix de votre enfant pourront être prises et diffusées sur nos différents supports de communication (site internet du groupe scolaire, brochures, réseaux sociaux de l'établissement...).

Vous attestez avoir pris connaissance de l'article 9 du Code Civil ainsi que les articles 226-1 et 226-8 du Code Pénal qui protègent le respect de la vie privée d'une personne. La loi "relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés" du 6 janvier 1978 complète les garanties apportées par le Code Civil. En effet, dès lors qu'elle se rapporte à une personne identifiée ou identifiable, l'image d'une personne est une donnée à caractère personnel dont le traitement informatique (numérisation, diffusion à partir d'un site web, etc.) doit s'effectuer dans le respect de cette loi.

Je soussigné(e), _____

agissant en qualité de représentant(e) légal(e) de l'élève _____

en classe de _____ durant l'année scolaire 2026-2027,

- ☐ **Autorise** le Lycée sans Frontière Assomption à utiliser l'image/la voix de mon enfant mineur à des fins de communication interne, y compris dans la plaquette ou sur le site internet de l'établissement.

Date et Signature

- ☐ **N'autorise pas** le Lycée sans Frontière Assomption à utiliser l'image/la voix de mon enfant mineur.

Date et signature